

Mot d'ouverture de Madame la Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes

Brazzaville, le 13 décembre 2016

- ***Monsieur le Coordonnateur-Résident des agences du système des Nations Unies ;***
- ***Mesdames, Messieurs les chefs d'agences ;***
- ***Madame la Conseillère du Chef de l'Etat, chef de département santé et action humanitaire ;***
- ***Monsieur le Président du Conseil Départemental et municipal, Député-maire de la ville de Brazzaville ;***
- ***Mesdames, Messieurs les Administrateurs maires ;***
- ***Distingués invités en vos rangs, grades et fonctions respectifs ;***
- ***Mesdames, messieurs ;***
- ***Chers participants à l'atelier.***

Je suis très heureuse de procéder, ce jour, à l'ouverture de cet atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes.

Qu'il me soit permis avant de commencer, de souhaiter la bienvenue à vous tous, distingués invités et chers participants, et de vous remercier pour votre présence.

Mesdames, messieurs ;

Depuis l'adoption et la mise en œuvre du cadre d'action de **Hyōgo** en **2005**, il est établi que la presque totalité des pays ont réalisé d'importants progrès dans la réduction des risques de catastrophes aux plans local, national, régional et mondial.

Cependant, dans certains pays, les catastrophes n'ont cessé de s'accroître. Elles prennent des formes multiples et diverses. Elles sont d'origine naturelle ou provoquées par l'Homme. Leurs conséquences affectent plusieurs personnes et sapent les bases économiques des pays touchés.

Le rapport **2012** sur l'évaluation globale de la réduction des risques de catastrophes, souligne que de nouvelles formes de vulnérabilités associées à la complexité et à l'interdépendance croissantes des facteurs de développement, à l'exploitation des ressources naturelles caractérisent nos sociétés modernes.

Le Congo, notre pays, figure parmi les pays dont la vulnérabilité aux catastrophes est avérée. A ce titre, il a enregistré de nombreuses catastrophes qui ont mis en exergue son extrême vulnérabilité. Sans être exhaustive, je voudrais citer les accidents de transports, la mauvaise occupation des sols, auxquels s'ajoutent des érosions, des inondations, des vents violents, des explosions qui ont entraîné des pertes en vies humaines, des dégâts matériels, la destruction des habitats et des infrastructures, la perte des moyens de subsistance et le déplacement massif des populations.

L'impact de ces catastrophes, les conséquences de ces dégâts se traduisent par la forte demande d'assistance humanitaire adressée à mon département ministériel qui se chiffre à des milliards de francs cfa.

Il est donc urgent de prévenir, de planifier et de réduire les risques des catastrophes, afin de protéger plus efficacement les populations et leurs moyens d'existence.

Mesdames, messieurs ;

Le présent atelier est l'heureux aboutissement d'un processus qui a commencé depuis **2012**.

C'est à partir de cette année que s'est affirmée avec force la volonté politique du gouvernement, de se lancer dans la meilleure voie à suivre en matière de prévention et de gestion des urgences.

En effet, les explosions du dépôt d'armes et de munitions de Mpila, le 4 mars 2012, ont profondément affecté le pays et déclenché une série de réflexions dont le but a été de construire un dispositif cohérent de prévention et de gestion des catastrophes.

La stratégie que vous allez valider pendant cet atelier est le résultat d'une prescription de Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République qui, dans sa lettre de mission **2015**, avait instruit la Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité d'inscrire l'élaboration de la stratégie nationale de prévention des catastrophes comme action prioritaire.

En tant qu'instrument de planification globale, de pilotage et d'orientation, elle sera le principal outil de mise en œuvre de l'approche pays en matière de prévention et de gestion des risques des catastrophes.

Je ne doute pas que l'exercice auquel vous allez vous soumettre pendant ces trois jours va permettre **d'arrimer** notre pays aux instruments internationaux ; notamment le cadre d'action de **Sendaï**, la stratégie de l'Union Africaine de réduction des risques qui recommande de créer au niveau national et local des pôles de coordination des pouvoirs publics du type dispositifs de réduction des catastrophes.

Mesdames, messieurs ;

Je voudrais vous inviter à vous investir pleinement avec responsabilité, rigueur et dévouement dans ce travail devant conduire à la validation de cette stratégie nationale et de son plan d'action dont le pays à énormément besoin.

Avant de clore mon propos, je voudrais sincèrement remercier le PNUD pour son accompagnement durant tout le processus et aussi pour avoir mis tout en œuvre afin de nous permettre d'organiser cet atelier de validation.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit du consultant, le Dr RANDRINASOLO, Spécialiste en Gestion des risques de catastrophes, qui a donné le meilleur de lui-même pour nous produire les documents de grande portée que vous allez examiner durant les trois jours de l'atelier. Je ne saurais oublier tous les points focaux des différents ministères, les personnes ressources ainsi que la société civile pour leur contribution à l'élaboration de cette stratégie.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes.

Je vous remercie.